

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Irsa Ölharzimpregnierung

· **Code du produit:** N0320075

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Étape du cycle de vie**

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

C Utilisation par les consommateurs

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

· **Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de processus PROC10** Application au rouleau ou au pinceau

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

· **Catégorie de l'article AC11** Articles en bois

· **Fonction technique** Agent de placage

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Agent de traitement de bois

Couche pour le bois

Protection de surface

· **Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Fabricant/fournisseur/revendeur/utilisateur en aval/importateur:**

IRSA Lackfabrik Irmgard Sallinger GmbH

An der Günz 15

86489 Deisenhausen

Germany

phone: +49 8282 89440

Fax: +49 8282 894444

E-Mail: info@irsa.de

www.irsa.de

· **Service chargé des renseignements:**

Labor phone: +49 8282 89440

E-Mail (expert person) labor@irsa.de

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

poison control centre Freiburg

Tel: +49 761 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnerung

(suite de la page 1)

- **Mention d'avertissement néant**
- **Mentions de danger néant**
- **Conseils de prudence**
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- **Indications complémentaires:**
 - EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
 - **Description:** Solvent-borne paints

· **Composants dangereux:**

Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische Verbindungen, <2 % aromatische Verbindungen ⚠ Asp. Tox. 1, H304, EUH066	> 25 – ≤ 50%
CAS: 64742-48-9 EINECS: 265-150-3 Reg.nr.: 01-2119457273-39-xxxx	naphta lourd (pétrole), hydrotraité ⚠ Asp. Tox. 1, H304, EUH066	> 10 – ≤ 25%
CAS: 2457-02-5 EINECS: 219-536-3	Strontium bis(2-ethylhexanoate) ⚠ Repr. 2, H361d; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	> 0,1 – < 1%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
 - **Remarques générales:**
 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - Obtenez un avis médical si des symptômes apparaissent ou en cas de doute.
 - **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - **Après contact avec les yeux:**
 - Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 - **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.



Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
 - **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir à l'abri de la chaleur.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 - **Classe de stockage:** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Respectez la fiche technique

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
 - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
 - **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
 - **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 - **Protection des mains:**
Caoutchouc nitrile
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
 - **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Caoutchouc nitrile
 - **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection
 - **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
 - **Indications générales**
 - **État physique** Liquide
 - **Couleur:** Selon désignation produit
 - **Odeur:** Faible, caractéristique
Non déterminé.
 - **Seuil olfactif:** Non déterminé.
 - **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
 - **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 160 °C (Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische Verbindungen, <2 % aromatische Verbindungen)
 - **Inflammabilité** Non applicable.

(suite page 5)

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 4)

· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	0,6 Vol % (Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische Verbindungen, <2 % aromatische Verbindungen)
· Supérieure:	7 Vol % (Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische Verbindungen, <2 % aromatische Verbindungen)
· Point d'éclair	> 61 °C (Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische Verbindungen, <2 % aromatische Verbindungen)
· Température d'inflammation:	240 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	18 s (DIN 53211/4)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	1 hPa (64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,86 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	63,5 %
· VOC (CE)	546,0 g/l
· Teneur en substances solides:	36,4 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant

(suite page 6)

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 5)

· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
Stable lors de l'utilisation des réglementations recommandées pour le stockage et la manipulation.
· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
- **10.4 Conditions à éviter** Ne chauffez pas de manière incontrôlée.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral LD50 > 5.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 3.000 mg/kg (rab)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 6)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

540-97-6	Dodecamethylcylohexasiloxane	Liste II
541-02-6	Decamethylcyclopentasiloxane	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques

- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 8)

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnierung

(suite de la page 7)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (UE) no 528/2012 sur les biocides

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2004/42 / CE relative à la limitation des émissions de COV provenant de peintures et vernis
- Catégorie de produit COV: (Kat. A/f); Limite de COV: 700 g / l
- Teneur maximale en COV du produit prêt à l'emploi (g / l): 600

(suite page 9)

Nom du produit: Irsa Ölharzimprägnerung

(suite de la page 8)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Date de la version précédente:** 17.02.2022· **Numéro de la version précédente:** 1.19· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1